Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie

= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 2 (1976)

Heft: 2

Artikel: Neuf remarques sur le document "vers une sociologie du travail social"

Autor: Glardon, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-815165

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEUF REMARQUES SUR LE DOCUMENT "VERS UNE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL SOCIAL"

Michel Glardon

- 1. Je suis d'accord avec l'idée d'une étude sociologique du travail social, mais je dois dire d'emblée que deux pièges doivent être évités. D'abord celui qui consiste à faire croire que la sociologie est une science, face au travail social qui serait un "ensemble de pratiques" (cf. Fragnière, deux premières pages): la délimitation entre sociologie et travail social n'est pas si claire; et la sociologie est aussi un ensemble de pratiques alors que le service social se réfère à une théorie (non sociologique, il est vrai).
- 2. Un second piège me paraît plus grave: s'exprimer sur le travail social de façon à ce que les travailleurs sociaux ne comprennent pas ce qui est dit! Je ne mets pas en doute l'existence d'un vocabulaire spécifique de la sociologie, mais je me pose des questions sur l'usage de mots sophistiqués à la place de leurs équivalents usuels (pourquoi parler de la "courbe de notre culture" à la place de "ce que nous vivons", des "acteurs sociaux" plutôt que des "gens"? etc.) Je tiens à préciser que je ne vise pas particulièrement le style de J.-P. Fragnière. enfin, ne pourrait-on pas essayer de faire une étude sociologique qui soit compréhensible par ceux qui sont étudiés? Surtout lorsqu'il s'agit de travailleurs sociaux, c'est-à-dire de gens dont le vocabulaire n'est pas si loin de celui de la sociologie, dont le niveau intellectuel n'est pas que je sache - considéré comme inférieur, à qui des sociologues enseignent dans les écoles sociales? Ou alors, pourquoi, pour qui une sociologie du travail social?
- 3. Car il est clair que le document ne s'adresse pas aux clients du travail social: ils me paraissent un peu là comme les poissons si l'on fait une étude sociologique du métier de pêcheur. En fait, je crains qu'une sociologie du travail social ne soit que l'étude sociologique de l'activité des travailleurs sociaux. On découvre aujourd'hui les erreurs d'une sociologie de la médecine qui n'était issue ni de l'étude des malades ni de celle de la maladie. Evitons de faire de même.

- 4. Une sociologie du travail social "centrée sur le client", ou plus exactement qui parle des clients, rencontrerait d'emblée ce fait que toutes les études, quelle qu'en soit l'orientation idéologique, confirment -: la clientèle des travailleurs sociaux n'est pas le reflet exact de la composition de notre société; les "classes dominées", ou "le milieu populaire", ou "les strates inférieures", y sont toujours surreprésentées; la grande majorité de la clientèle du travail social est pauvre, elle appartient aux couches inférieurs des classes moyennes, au prolétariat, au sous-prolétariat.
- 5. Dans ces conditions, parler de la clientèle comme du "peuple des errants" ou comme "produit des ratés du système" est une métaphore qui a, entre autres, pour effet de cacher que cette clientèle, appartenant aux classes dominées, est exploitée, aliénée (et pas seulement "non fixée" ...), comme c'est d'ailleurs aussi le cas pour une bonne partie du "peuple des sains et des normaux". Sous prétexte d'éviter le piège de l'utilisation du concept fourre-tout de "déviant", on en revient à un piège encore plus classique: voir une entité "société" avec des périphéries ou des satellites "marginaux". La société n'existe pas comme un corps homogène: elle est constituée de classes sociales antagonistes. Une sociologie du travail social doit se situer par rapport à l'existence de ces classes sociales et à leur lutte, qui sont autre chose que ces "fronts" et ces "alliances" (entre sociologues, travailleurs sociaux, milieux politiques et "autres milieux intéressés") évoqués au début du texte de Fragnière.
- 6. Avec Marie-José Glardon, nous sommes déjà intervenus au congrès de Zurich de la SSS pour insister sur le fait qu'une fois éliminé le concept de déviance, il reste à éclaircir les rapports entre le sous-prolétariat et la clientèle des services sociaux (la prise en charge par les services sociaux n'étant qu'une des déterminations du sous-prolétariat et la clientèle n'étant qu'en partie sous-prolétaire), le document me semble proposer surtout une nouvelle variante de vocabulaire qui évite de parler de l'appartenance de classe des clients (c'est-à-dire aussi de leurs liens entre eux, de l'aspect collectif de leur situation sociale et donc de leurs possibilités de lutte!). Quand j'entends que les clients sont "non fixés par la logique de la consommation", je traduis, moi, par "pauvres" ou "voleurs". Mais n'est-ce qu'un problème de vocabulaire?
- 7. Qu'on ne puisse faire une sociologie du travail social sans référence implicite ou explicite à la lutte des classes ne me semble pas échapper à J.-P. Fragnière

qui admet que nous vivons dans un "système social dont on sait qu'il est organisé, hiérarchisé, conflictuel" et qu'il "produit des ensembles de normes dont le poids respectif correspond au pouvoir des groupes supports" (Fragnière, "Les lieux du travail social"). Mais il ne va pas plus loin. ("Ceci précisé, il n'en reste pas moins ..." (idem).) Et l'on en revient à des schémas centrés sur des "logiques", des processus, des appareils, où ne peuvent plus trouver place ni l'évolution économique, ni la vie des groupes sociaux réels, ni même la conscience que les individus ont de leur propre existence.

A la place de la grande machine de la société capitaliste, dont la compréhension est nécessaire pour expliquer les fonctions du travail social, on met à l'étude quelques appareils isolés.

- 8. Cela ne veut pas dire que le schéma proposé par J.-P. Fragnière ne puisse pas être utile: il doit seulement être remodelé pour tenir compte réellement de l'existence de la lutte des classes; en fait, il s'inscrirait alors, probablement, dans le cadre plus large d'une théorie de l'appareil d'Etat, que les théoriciens marxistes n'ont pas encore achevée.
- 9. Mais il me semble surtout que son approfondissement, sa modification, son abandon si nécessaire, ne pourront être réalisés que dans le travail d'un groupe (de sociologues si l'on veut, mais avec la présence de travailleurs sociaux) qui soit ouvert à la clientèle autrement que par l'analyse de son discours.

La création d'un groupe sur ce sujet a déjà été décidée au congrès de la SSS à Zurich en décembre 1975. Il n'a encore jamais été réuni. Le travail et l'initiative de J.-P. Fragnière, ainsi que les compléments et les réactions qu'ils suscitent dans notre revue, en montrent encore l'actualité et lui donnent peut-être une base de départ. Quelle institution (école ou service) lui donnera-t-elle forme?

Michel Glardon 7, Bd. Carl-Vogt 1205 Genève

